

## Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 24 Mars 2016 - 20h

Par une minute de silence, un hommage a été rendu aux victimes des attentats de Bruxelles du mardi 22 mars 2016.

### Informations préalables :

- A l'angle de la rue de la Fontaine et du chemin du Tournebride, la société **NOTRE LOGIS** construit 6 logements et réaménage 2 habitations dont l'une servira de logement d'urgence. La livraison est prévue début 2017.
  - **HABITAT du NORD** entreprend des travaux de rénovation et d'isolation sur les logements de la résidence de La Source : toitures - fenêtres - sols - mises aux normes électriques et du chauffage.
  - Un accord est toujours en attente entre le propriétaire et la Mairie pour un échange d'une partie du bois de La Chanterelle contre 25000m<sup>2</sup> rendus constructibles. Les discussions sont en cours.
  - Le 26 avril 2016 aura lieu au restaurant scolaire un « Repas Village » avec Patrick VALOIS, vice-président chargé de la **Ruralité** au Conseil départemental du Nord : il s'agit de promouvoir l'approvisionnement local et les circuits courts ; et de lutter contre les gaspillages.
  - Le 9 mars 2016 a eu lieu en Mairie une réunion publique, organisée avec l'association EAA « Ensemble Accueillir Accompagner », pour l'accueil d'une famille de réfugiés irakiens. Les travaux de rénovation de la maison gérée par l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) ont démarré. Les demandes de Visa sont en cours. De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour cette opération de solidarité.
  - Rappel de quelques règles de fonctionnement du Conseil Municipal : Ne pas tous parler à la fois pour s'écouter et faciliter le compte-rendu - Demander la parole au préalable ... . Par ailleurs, l'adoption du procès-verbal du Conseil Municipal précédent est examinée au Conseil suivant pour que tous les Conseillers puissent valider ou non.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2015.
- Compte-rendu des décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du C.G.C.T « Délégations au Maire » : Remboursements de sinistres (école Gutenberg, CCA ...) - Contrat de maintenance informatique - Avenant au contrat d'installations électriques et de sécurité incendie (salle du Tournebride)
- ... .

## **Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 24 Mars 2016 - 20h**

### **Ordre du Jour :**

- 1- Adoption du Compte Administratif 2015 : Résultats cumulés en Investissement (+157520€) et en Fonctionnement (+524902€) soit +682422€ au global. Voir le document joint.**
  - La dette par habitant s'établit à 290€ au 31/12/2015 et la capacité de désendettement est de 2 ans.
- 2- Adoption du Compte de Gestion 2015 du Receveur Municipal.**
- 3- Affectation des résultats 2015 : Le résultat de clôture de la section de Fonctionnement 2015 (+524902€) est imputé comme suit : 400000€ affectés en Recettes d'Investissement du BP 2016 et 124902€ affectés en Recettes de Fonctionnement du BP 2016.**
- 4- Pour l'année 2016, fixation des taux d'imposition des taxes locales (inchangés depuis 2008) : Habitation 25,37%, Foncier bâti 15,29%, Foncier non bâti 36,39%.**
- 5- Taxe Foncière sur les propriétés bâties. Suppression de l'exonération de 2 ans des constructions nouvelles à usage d'habitation, additions de constructions, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements. Sont concernés les immeubles à usage d'habitation, achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, et qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L301-1 et suivants du Code de la Construction ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même Code.**
- 6- Pour l'année 2016, fixation des fournitures scolaires (42,91€ /élève \* 124 élèves = 5320€), des livres de prix (7,25€ /élève \* 124 élèves = 899€), du budget Bibliothèque Centre de Documentation (BCD = 400€), du budget Langues étrangères (80€), et du budget Petit matériel pédagogique de l'école GUTENBERG (300€).**
- 7- Subvention de fonctionnement 2016 à l'école privée Sainte-Marie / convention contrat d'association : (649,85€ coût élève 2015 Gutenberg) \* 120 élèves verlinghemmois = 77982€.**
- 8- Reconduction de la participation financière de fonctionnement 2016 à l'école Sainte-Marie (11139€) par élève domicilié dans les communes avec lesquelles la commune de Verlinghem a conclu des accords de réciprocité (Lambersart, Pérenchies, Marquette, St André, Wambrechies) : 335€ /élève \* 28 élèves = 9380€ ; et par élève domicilié dans la commune de Lompret avec laquelle la commune de Verlinghem a conclu des accords de réciprocité (1 seul trimestre soit 83,75€ /élève \* 21 élèves = 1759€).**
- 9- Subventions 2016 allouées aux associations de droit privé : 125230€. Voir le détail dans le document joint.**

## Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 24 Mars 2016 - 20h

- 10- Subvention 2016 allouée au CCAS de Verlinghem : 18000€.
- 11- Vote du Budget Primitif 2016. Voir le document joint. Malgré la baisse des dotations de l'Etat et des nouvelles obligations (ex. Urbanisme), il n'y a pas de hausse des taux de fiscalité; ni remise en cause de la politique d'abattements pour les familles. Il n'y a pas non plus augmentation de l'endettement tout en maintenant le niveau des subventions aux associations et en poursuivant la politique d'investissements.
- 12- Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire (maternité, paternité ...).
- 13- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) pour les compétences « Aménagement numérique », « Aires de stationnement » et « Cheminements doux ». La commune de Verlinghem n'est concernée que pour « l'Aménagement numérique » qui apporte une recette de Fonctionnement de 825€.
- 14- Autorisation de signature d'un avenant à la convention de mutualisation du service instructeur du SIVOM ALLIANCE NORD-OUEST pour l'instruction de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol relevant de la compétence de la commune : pour facturation, modification de la pondération des actes en « équivalent Permis de Construire » : Permis de construire = 1 / Certificat d'Urbanisme = 0,4 / Déclaration Préalable = 0,8 / Permis d'Aménager = 1,2 / Permis de Démolir = 0,7.
- 15-Avis sur les projets de remaniements du Plan Local d'Urbanisme (chemin VERT : ouverture à l'urbanisation en vue de l'accueil d'un projet de logements) : évolution du zonage pour réalisation de la phase2 des Jardins de la Roseraie (AUCm 0,40 zone d'urbanisation constructible au lieu de AUDm zone d'urbanisation différée).
- 16-Avis du Conseil Municipal sur le transfert de la compétence « Cours d'eau et Canaux domaniaux » à la Métropole Européenne de Lille (MEL).
- 17-Autorisation de signature d'une convention avec la société CLEAR CHANNEL FRANCE SAS pour l'implantation de 2 mobiliers urbains de type « Gala » rues de Messines et de Wambrechies (rond-point du Calvaire). La convention établie le 15/11/2000 étant échue avec la société DAUPHIN Mobilier Urbain, elle est renouvelée aux mêmes emplacements pour 3 ans avec la société CLEAR CHANNEL France SAS.
- 18- Avis sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN.
- 19- Rapport annuel de la Métropole Européenne de Lille sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'exercice 2014 ([Lien](#)).

## Verlinghem - Conseil Municipal du jeudi 24 Mars 2016 - 20h

20- Rapport annuel de la Métropole Européenne de Lille sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2014 ([Les rapports d'activités 2014 de la MEL](#)).

21- Demande d'Ester en justice pour défendre les intérêts communaux : La commune de Verlinghem va lancer une action en justice contre l'auteur des dépôts de déchets au chemin de la Grande Champreuille.

### Questions diverses.

- Les travaux de réalisation du lotissement des **Terrasses du Long Champ** (Maisonneuve) devraient démarrer en septembre 2016. L'entreprise chargée des travaux devra faire une demande d'arrêté(s) à la Mairie pour la mise en sécurité des personnes (piétons, usagers de la rue de La Fontaine) et des biens (immeubles riverains).
- **Aux Muchots sur Lambersart** : La commune de Lambersart a voté une délibération pour demander le déplacement, de l'autre côté de la ligne TGV, de la zone d'accueil prévue pour les gens du voyage.
- « **D'un bois à l'autre** ». Au chemin de la Grande Champreuille, la société **BRAME Environnement** a prévu de replanter le bois qui a été rehaussé. Mais il n'y a pas de date butoir ; et des dépôts de terres sont encore en cours.
- Suite au contre-projet du **contournement de Pérenchies** et avant le mois de juin 2016, la MEL va faire une enquête précise pour connaître l'origine et la destination des poids lourds qui empruntent le pont du centre ville de Pérenchies. Une nouvelle réunion pour orientation du projet aura lieu ensuite.
- 2 implantations sont envisagées pour le **projet de piscine** : la *Base de Loisirs Pérenchies/Lompret/Verlinghem* et *l'emplacement prévu initialement pour le bassin d'eaux vives à Quesnoy/Deûle*. La MEL finance à 50% l'équipement pour les scolaires et donne 2,50€ /entrée de scolaire pour les frais de fonctionnement (formation). Mais la liste des communes participantes au financement de l'investissement et surtout des frais de fonctionnement n'est toujours pas arrêtée. Pour décider du lieu d'implantation de la piscine, la MEL tiendra compte des facilités de transport et de parking, et de la possibilité d'emploi des énergies renouvelables.